



L'Association du Hockey Mineur de St-Isidore

RÈGLEMENTS DU TOURNOI

1. Tous les règlements du C.A.H.A. et de l'O.D.M.H.A seront en vigueur. Toutes décisions faites par les officiers du tournoi et des arbitres seront finales.
2. Un maximum de 19 joueurs sera alloué.
3. Le gérant ou l'entraîneur-chef d'une équipe participante devra s'enregistrer avec les officiers du tournoi, au plus tard 30 minutes avant chaque joute et devra être prêt à jouer 10 minutes avant sa joute planifiée à l'horaire. Un délai de 5 minutes sera alloué avant de déclarer forfait pour le match.
4. Le tournoi sera un format « Pool » et chaque équipe sera garantie de jouer 3 joutes.
5. 1 Temps d'arrêt sera alloué par équipe en **Grande Finale seulement**.
6. Les joutes se joueront comme suit:
 - a) Les deux premières périodes seront de 10 minutes avec temps arrêté ou un maximum de 15 minutes avec le temps continu.
 - b) La troisième période sera de 10 minutes avec temps arrêté sans limite.
7. Gagnant de Pool et Bri d'égalité. Deux points seront alloués pour une victoire et un point sera alloué pour un match nul. Aucun point ne sera alloué pour une défaite. Si deux équipes sont à égalités après leurs deux parties, voici l'ordre du bri d'égalité qui déterminera le gagnant du Pool.
 - a) Résultat tête-à-tête
 - b) La différence entre les buts marqués et les buts alloués
 - c) Le moins de buts alloués
 - d) Le plus de buts marqués
 - e) Le moins de minutes de punitions accordées
 - f) Jet de pièce « Coin Toss »
8. Dans le cas d'égalité après 3 périodes; **Quart de Finale, Semi-Finale et Finale seulement**
 - a) Une période supplémentaire de 5 minutes à 3 joueurs plus le gardien.
 - b) Dans le cas d'une pénalité, l'équipe adverse ajoute un joueur. À la fin de la pénalité, le joueur retourne sur la glace et lors du prochain arrêt de jeu, les deux équipes retourneront avec le format de 3 contre 3.
 - c) S'il y a toujours égalité après la période supplémentaire, chaque équipe choisira 3 joueurs pour des tirs de pénalité en format "shoot out" et en alternance. L'équipe MAISON aura le privilège de choisir quelle équipe commencera les tirs, son équipe ou l'équipe adverse. **Tout joueur (s) ou joueuse (s) desservant encore une pénalité à la fin de la prolongation ne sera PAS éligible pour le « Shoot-out ».**
 - d) S'il y a toujours égalité après les trois premiers tirs, chaque équipe choisira 1 joueur de plus jusqu'à ce qu'un gagnant soit déterminé. Les équipes ne peuvent pas choisir un joueur pour une deuxième fois jusqu'à ce que tous les joueurs (excluant les gardiens) soit allés au moins une fois.